

Réunion directeurs élémentaires

PPRE et PPRE Passerelle

4 avril 2013

PPRE passerelle : au fur et à mesure des inspections il apparaît que les PPRE passerelles sont de moins en moins nombreux.

De façon générale, la difficulté survient pour l'élève à trois moments clés :

- lorsqu'il est face au problème,
- lorsqu'il doit le résoudre et
- lorsqu'il doit rendre compte de cette résolution de problème.

LE PPRE insiste sur un de ces 3 paramètres et explicite quelle est la stratégie mise en œuvre par l'enseignant pour résoudre la ou les difficultés.

Ces stratégies pédagogiques sont également développées dans le cadre des fiches actions d'aide personnalisée qui sont devenues beaucoup plus nombreuses et pertinentes. Elles suivent les préconisations en en proposant des jeux et des stratégies diversifiées.

Eventuellement les fiches action d'aide personnalisée ont remplacé les PPRE dans l'esprit des enseignants d'autant que le formulaire du PPRE n'a pas d'implication dans le quotidien de la classe et semble très administratif contrairement aux fiches-action. L'idée d'origine était d'associer les parents dans le PPRE mais en fait les parents sont tout aussi associés dans la démarche de l'aide perso.

Précision : tous les élèves qui ont un PPRE doivent bénéficier de l'aide personnalisée mais certains élèves peuvent bénéficier d'aide perso sans avoir de PPRE.

- ➔ Le formulaire PPRE devra donc être restreint et élagué d'autant que cela fait double emploi avec la fiche action.
- ➔ Le PPRE passerelle a vocation à transmettre aux collègues du collège les stratégies mises en place concernant les problèmes d'attention, la fatigabilité des élèves, de difficultés persistantes...
- ➔ Combien d'élèves doivent bénéficier d'un PPRE passerelle ? 2-3 ou 24 par classes sachant que des élèves non identifiés comme étant en difficultés en CM2 apparaissent dans les groupes d'aide au collège et inversement.
- ➔ Certains collèges ignorent complètement ces documents et n'en tiennent pas compte. Il faudra donc, au cours de la liaison CM2 6^{ème}, reparler de ces PPRE passerelle pour qu'ils ne restent pas lettre morte. Les directeurs en viennent à demander aux parents de prendre rendez-vous dès la rentrée pour évoquer la situation spécifique de leur enfant avec les professeurs principaux pour s'assurer que les informations soient transmises. La circulaire prévoit que les PPRE passerelle apparaissent au premier conseil d'administration du collège auquel l'IEN devrait être convié.

Pour les APC de l'année prochaine l'APED : Aide Personnalisée aux élèves en Difficulté est abrogée au bénéfice de l'APC (activité pédagogique complémentaire). Il est possible de sortir du cadre de deux fois trente minutes pour viser une annualisation. La décision est prise en Conseil des maitres et validé par l'IEN. L'APC va-t-il être consacré aux élèves en difficulté, au projet d'école ou au projet éducatif local ? Le RASED ne va pas être renforcé de sorte que si nous ne prenons pas en compte les élèves qui en ont besoin personne ne s'en occupera → la priorité sera donc de consacrer les APC aux élèves en difficulté.

L'APC parle de groupe restreint, on peut garder la définition de pas moins de 3 et pas plus de 6 sauf cas particulier.

Pour l'APC un temps massé sur une action ciblée comme les MACLE est plus efficace que du temps dispersé sur l'année : modules de 2 heures par semaines d'APC. Mais 2 heures de concertation par semaines devront être placées également.

Pour rendre le PPRE passerelle plus efficace une collègue a utilisé les informations des bulletins de 6^{ème} pour mettre en relation les commentaires des professeurs avec les résultats aux évaluations. Cette démarche permet si elle est poursuivie, capitalisée dans les écoles (dans les fiches de suivis des élèves) d'observer des cohortes d'élèves. Ce travail pourrait utilement être poursuivi jusqu'en classe de 3^{ème}.

- Demander que les bulletins de 6^{ème} soient réellement envoyés par tous les collègues
- Le collège renvoie la liste des élèves pris en modules d'aide
- Dans certains collèges de l'Ecole du socle le Principal propose un Conseil des maitres avec les enseignants d'élémentaire tous les 2 mois
- Un suivi sur la 5^{ème} et la 4^{ème} serait important car beaucoup d'enseignant de CM2 constatent que les élèves sont beaucoup plus à l'aise en 6^{ème} qu'en CM2 mais ignorent si cela dure dans le temps en particulier au moment du passage en 4^{ème}.

Cette question a un lien également avec la notion de validation/ évaluation :

Sur la question de la validation par compétences: la validation se fait sur une situation qui n'est pas nouvelle, qui est connue, riche et complexe et validée même si elle n'est réussie qu'une fois.

Questions diverses :

Les Inspections : la Circonscription est très en retard, les collègues actuellement inspectés ne l'ont pas été depuis 10 ans. L'idée est de revoir chaque enseignant tous les 3 ou 4 ans. A partir du 11^{ème} échelon l'objectif est de viser le 20 en fonction du travail fourni. Le rôle de l'inspection n'est pas seulement d'augmenter la note mais aussi d'inspecter la pratique professionnelle. L'inspection ne peut pas être refusée.

Modification des rythmes scolaires :

Taverny vient d'envoyer aux écoles 3 propositions d'emploi du temps en demandant aux écoles de réunir si possible un Conseil d'école extraordinaire pour se prononcer sur un des 3 scénarios proposés. La Municipalité recherche donc l'avis des Conseils d'école. L'avis des parents et des enseignants peut être recueilli par courrier et remonté en mairie sans Conseil d'école extraordinaire.

L'expérience de Bessancourt : au départ cela semblait très mal engagé mais après différents ateliers, les propositions ont été intéressantes. En effet, le Maire a écouté les propositions. Il a été également mis fin à la démystification de

l'idée du complot entre le Maire et l'Inspecteur. Bessancourt n'apparaît pas encore sur la liste des villes qui démarrent en 2013, mais elle en fait partie.

Le mouvement :

Nous accueillerons 13 PES et 18 Master en alternance. Il faudra donc trouver 18 terrains d'accueil. Pour les PES nous n'avons pas 13 postes gelés. Les stages filés anglais seront reconduits si on peut transformer les postes de MF en poste d'appui.

L'IEEN demande que les volontaires identifiés lors des inspections individuelles se prononcent s'ils souhaitent accueillir des M2.